

LE NOUVEAU LYON

JOURNAL DES INTERETS COMMERCIAUX, INDUSTRIELS, AGRICOLES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES DE LA VALLEE DU RHONE ET DE LA LOIRE

REPUBLICAIN INDEPENDANT

DES HAINES LE TEMPS EST PASSE (SHAKESPEARE)

Dimanche 28 Octobre 1894

5 Cent. le Numéro

PREMIERE ANNEE - No 94

DIMANCHE 28 Octobre 1894 - Saint Alfred

— DEMAIN SAINT NARCISSE —

ADMINISTRATION, de 9 h. à 6 h. | Place des Terreaux, 7
REDICTION, de 8 heures à minuit.
ANNONCES COMMERCIALES, la ligne. 0.80 | Réclames, la ligne..... 1.60
Prix divers pour les Annonces d'agences et de Bureaux.

BOURSE DU BOULEVARD

3.60, 101.20. — Italien, 83.50. — Extérieure, 69.60. — Russe Or, 100. — Turc, 100. — Portugais, 100. — Banque Ottomane, 100. — Lots, 100. — Tabaco, 100. — De Beers, 100. — Robinson, 100. — Rio, 100. — Hongrois 100.

DERNIERES NOUVELLES

Duel Viviani-Leroy

A la suite de l'incident qui a eu lieu à la Chambre, M. Viviani a envoyé ses témoins à M. Modeste Leroy. A la suite des explications échangées entre les témoins de M. Viviani et ceux de M. Modeste Leroy, ce dernier ayant déclaré qu'il n'avait pas eu l'intention d'offenser M. Viviani dans les paroles qu'il a prononcées à la Chambre, l'affaire n'aura pas de suites.

La Statue du maréchal Bosquet

Les fêtes pour l'inauguration à Pau de la statue du maréchal Bosquet, ont commencé samedi soir par un retraite aux flambeaux et un concert de charité dans lequel M. Fournet, de l'Opéra, s'est fait entendre.

La succession de M. de Caprivi

Il est certain que le prince de Hohenzollern acceptera le poste de chancelier de l'Empire et la présidence du Conseil des ministres.

Le Congrès socialiste allemand

Le Congrès a été clos par un discours de M. Singer qui a déclaré que ce congrès serait le point de départ du mouvement socialiste dans les campagnes.

La santé de la Czarine

Une dépêche de Livadia, reçue à Copenhague, annonce que la santé de la czarine n'inspire aucune inquiétude.

En Italie

Les associations catholiques de la Vénétie s'étant montrées contraires à l'unité de l'Etat, vont être dissoutes.

Les Socialistes révolutionnaires

Les socialistes révolutionnaires, réunis à la Maison du Peuple à Paris, ont décidé, samedi soir, de se rendre au mur des Fédérés.

Le Ministère serbe

Une dépêche de Vienne annonce que le ministère serbe va être reconstitué sous la présidence de M. Crischich.

LES SIÈGES D'IMMOBILES

Le sort ayant désigné le département des Bouches-du-Rhône pour recueillir le siège de sénateur inamovible, transformé en siège départemental par suite du décès de M. Humbert, l'ancien président de la Cour des comptes, le nombre légal des représentants des Bouches-du-Rhône au Sénat sera atteint. Ce département aura désormais 33 sièges d'immovibles à attribuer dans l'ordre, à savoir : 4 à la Seine, 2 à l'Ille-et-Vilaine et à Saône-et-Loire et à chacun des départements suivants : Aube, Aude, Dordogne, Eure-et-Loire, Gers, Indre-et-Loire, Isère, Loir-et-Cher, Haute-Loire, Loire-Inférieure, Loiret, Maine-et-Loire, Marne, Mayenne, Meurthe-et-Moselle, Moitihan, Nièvre, Nord, Savoie, Haute-Savoie, Seine-Inférieure, Deux-Sèvres, Somme, Tarn et Var.

LA MALADIE DU CZAR

Le bulletin officiel de la santé de l'empereur de Russie, daté du 26 octobre, porte : « L'empereur a mangé avec appétit au cours de la journée, tout en ressentant une certaine faiblesse. Il n'y a pas, au reste, de modification à signaler. »

UN TÉLÉGRAMME DE M. DE GIERS

L'ambassade de Russie communique aux journaux le télégramme suivant : « L'empereur a assez bien dormi dans la nuit de jeudi à vendredi. Hier, bon appétit, pas de changement. »

UNE MANIFESTATION SYMPATHIQUE

Les réservistes réunis à Saratou ayant fait dire des prières pour le rétablissement du czar, l'impératrice leur a répondu par l'envoi de la ministre de la guerre : « Je prie, en mon nom et au nom de l'empereur, les réservistes de la classe 1877 et 1878 de leurs prières. Nous en avons été très vivement touchés. »

DERNIERES NOUVELLES

On mande de Saint-Petersbourg que le sommeil du czar est toujours agité; l'appétit est meilleur; l'abattement a un peu diminué, mais ce mieux est factice. Il faut attendre à la nouvelle d'une aggravation notable.

LA DÉMISSION DE M. DE CAPRIVI

Depuis la retraite du prince de Bismarck, les habitants de Berlin n'avaient pas eu de surprise aussi grande que l'annonce de la démission du chancelier de Caprivi et du comte d'Eulenburg, président du conseil des ministres de Prusse.

Dans certains cercles politiques, d'ordinaire bien informés, on disait, vendredi soir, que la démission du chancelier de Caprivi n'était en réalité qu'une fausse sortie. On avait dit que le chancelier et le président du conseil prussien s'étaient entendus pour mettre leurs portefeuilles à la disposition du souverain, afin qu'il puisse choisir entre eux.

On croit donc que la crise se terminera par la rentrée en fonctions du chancelier de Caprivi et le remplacement du comte d'Eulenburg.

Les journaux de Berlin sont absolument désorientés; ils se livrent à des considérations qui ne répondent pas à la situation réelle et ils en sont encore à la candidature de M. Miquel, dont, dès le début, nous avons signalé l'in vraisemblance.

Les journaux

D'après la Gazette de Cologne, le chancelier de l'Empire aurait donné sa démission dès lundi et l'empereur l'a acceptée à la suite de l'audience d'hier.

L'empereur a mandé télégraphiquement à Berlin, M. de Hohenzollern, statthalter d'Alsace-Lorraine.

A Paris, la plupart des journaux commentent les démissions de MM. de Caprivi et d'Eulenburg. Ils estiment que la crise ministérielle, en Allemagne, coïncidant avec la maladie du czar, n'implique aucun changement dans la politique extérieure, dont l'empereur Guillaume est resté toujours le directeur effectif et absolu.

Il paraît certain que le chancelier sera remplacé par le prince de Hohenzollern. Le Temps, la Liberté considèrent cet événement comme sans importance pour la politique extérieure; ils regrettent cependant de voir éloigné du gouvernement un personnage dont l'esprit calme et pondéré avait toujours exercé une influence heureuse sur la politique allemande.

Le Journal des Débats dit :

Quoiqu'il en soit de la solution de la crise il est évident que la démission de M. Caprivi, si elle est maintenue, sera le point de départ d'une orientation nouvelle de la politique allemande.

Le Figaro :

M. de Caprivi avait rompu avec les traditions des empereurs et des chanceliers de la monarchie. A ce titre, son départ sera regretté de tous les pays qui sont en relations avec l'Allemagne et qui ont à cœur la cause de la paix. On sait ce qu'était le chancelier d'hier, on ignore ce que sera le chancelier de demain.

Le Journal :

La démission de M. Caprivi n'est point pour nous étrangère; mais si sa retraite a pour résultat la rentrée de M. Bismarck aux affaires cette rentrée est-elle bien faite pour nous rassurer?

La Cause de la Démission

L'empereur, ces derniers temps, très mécontent du désaccord qui règne entre M. de Caprivi et le comte d'Eulenburg, a tout de suite accepté leur double démission.

M. d'Eulenburg voulait que de nouvelles mesures fussent proposées au Reichstag contre la propagande socialiste. M. de Caprivi soutenait que les lois existantes étaient suffisantes pour qu'elles fussent appliquées avec énergie. La majorité du Conseil des ministres s'était ralliée à l'opinion du chancelier.

Le successeur de M. de Caprivi

Dans les dispositions d'esprit où se trouve l'empereur à l'égard de son premier ministre et à la suite de l'offre motivée de la démission du comte d'Eulenburg, il est impossible, maintenant même, d'indiquer les motifs personnels qui ont fait pencher la balance en faveur du comte d'Eulenburg; mais, si l'on en croit les bruits persistants, ces motifs seraient très utiles.

Les cercles politiques sont absolument déconcertés et ne savent absolument rien au sujet des successeurs de M. de Caprivi et du comte d'Eulenburg.

Toutefois, on met déjà en avant les noms du prince de Hohenzollern, du général de Waldeslee et de M. Miquel.

L'impression à Berlin

M. de Caprivi est parti pour le Midi. La nouvelle de la démission du comte d'Eulenburg a produit à Berlin une profonde stupeur. On se trouve en présence d'une énigme. L'impression générale est que la décision de l'empereur a été dictée par des questions personnelles. Cette décision étonnera l'Europe, car elle est sans précédent. Dans une crise ministérielle régnant depuis longtemps en Allemagne à l'état latent, un ministre sorti vainqueur après de longues luttes quitte le pouvoir en même temps que son collègue qui se reconnaît vaincu.

Il serait prématuré d'envisager les conséquences de cet événement en ce qui concerne les projets contre les menées révolutionnaires. Tant que les successeurs de MM. de Caprivi et d'Eulenburg n'auront pas été désignés, on en sera réduit à des hypothèses manquant de base sérieuse.

A Vienne

La nouvelle de la démission du chancelier de Caprivi et du comte d'Eulenburg a causé un grand étonnement dans les cercles politiques de Vienne. Les journaux sont unanimes à dire qu'il n'est pas possible de mesurer la portée de cet événement qui, pourtant, ne modifiera certainement pas la politique extérieure.

Nous publierons demain un article de notre collaborateur, M. DUBIEF, sur le situation politique.

PROTECTORATS ET COLONIES

La commission du budget a pris récemment une résolution par laquelle elle a décidé, en principe, le rattachement au ministère des colonies, des protectorats de la Tunisie et de Madagascar.

Cette résolution est diversement appréciée.

Quelques personnes, invoquant l'exemple du Tonkin, expriment l'avis que le meilleur moyen de pousser au développement des deux autres protectorats, c'est de les placer sous la direction du ministère à qui est échue la mission spéciale d'administrer les intérêts de toutes nos possessions extérieures; d'autres, faisant état de l'œuvre accomplie jusqu'ici, en Tunisie notamment, par le ministère des affaires étrangères, soutiennent au contraire, qu'il est au moins inutile, et qu'il serait peut-être impolitique d'abandonner un système d'administration qui n'a donné que de bons résultats, pour la seule satisfaction d'agrandir le domaine, déjà bien vaste, du ministère des colonies.

Ces deux opinions s'appuient sur des considérations également fortes. D'abord, le précédent du Tonkin n'est peut-être pas aussi concluant qu'on pourrait le croire.

Le Tonkin a été, dans un certain sens, une conquête de la Cochinchine; ce sont nos colons de Saigon qui ont voulu absolument que la langue de terre où ils n'étaient cependant pas à l'étroit, s'étendit jusqu'à devenir une Indo-Chine française; l'Annam et le Tonkin étaient, pour ainsi dire, des dépendances naturelles de la Cochinchine qu'ils tendent à absorber maintenant, et il était à prévoir que tôt ou tard ces différents territoires seraient réunis sous une même autorité.

Encore n'est-il pas sûr que l'événement se soit produit à l'heure convenable, ni que, pour y arriver, on n'ait pas un peu méconnu l'esprit des traités. Enfin, ce qui est fait et est fait, et les protectorats de l'Indo-Chine ne sont guère autre chose, aujourd'hui, que de véritables colonies.

Il en est peut-être autrement de nos deux protectorats de l'Afrique du Nord et de la mer des Indes. Madagascar n'est pas nécessairement une dépendance de la Réunion, c'est un grand pays, parfaitement capable de vivre de sa vie propre, où le protectorat lui-même n'est pas déjà si formellement accepté, et qui ne deviendra colonie que quand on l'aura réduit par la force des armes, si l'on s'arrête à ce parti extrême. Alors seulement il appartiendra évidemment, de droit, au ministère des colonies.

Quant à la Tunisie, il est incontestable que la sonie, dans la logique des choses, est lié à celui de l'Algérie, comme le sort de l'Annam était lié à celui de la Cochinchine. Mais alors, si l'on s'en tient aux principes appliqués jusqu'ici, ce n'est pas au Ministère des colonies que la Tunisie doit être rattachée, c'est au Ministère de l'intérieur, puisque c'est de ce dernier département que relève l'Algérie. Il faut dire aussi que si la domination française s'exprime en Tunisie, par quelque chose de plus qu'une simple influence politique, nous nous croyons encore tenus d'y ménager certaines susceptibilités internationales.

C'est ainsi que dans l'administration de la justice criminelle, qui est le principal attribut de la souveraineté, nous avons eu devoir faire une part à l'élément étranger. Un décret le proclamait encore à la date toute récente du 29 décembre 1893.

Je comprends donc qu'on hésite, en l'état actuel des choses, à soutenir une mesure qui aurait nécessairement le caractère d'une véritable annexion; d'une part la situation de la Tunisie commande encore certains ménagements, et d'autre part, le parti à prendre à l'égard de Madagascar paraît naturellement subordonné au résultat des négociations que M. Le Myre de Vilers poursuit en ce moment au nom du gouvernement français. Une décision anticipée pourrait gêner l'action de notre plénipotentiaire.

Je conviens cependant, puisque nous avons un ministère des colonies, que ce ministère doit, un jour ou l'autre, attirer à lui tout ce qui fait partie du domaine extérieur de la France. Madagascar et la Tunisie forment déjà, ou formeront bientôt, de véritables fractions de ce domaine. et c'est pour cette raison, que je ne qualifie pas de déraisonnable le projet qui consiste à les incorporer à l'administration coloniale. Mais je voudrais qu'on allât tout de suite beaucoup

plus loin, à la condition seulement de commencer par le commencement. L'Algérie est un prolongement de la France, c'est entendu, on n'a pas tort de le dire; mais il n'en est pas moins vrai qu'elle est une colonie, qu'elle l'est bien plus que la Réunion, la Guadeloupe et la Martinique, parce qu'elle compte trois millions et demi d'indigènes, qui ont leurs mœurs propres, leur législation spéciale, et qui n'exercent pas les mêmes droits que les citoyens français à côté desquels ils vivent. Tant que cet état de choses subsistera, l'Algérie aura besoin d'être administrée d'une autre manière que les départements français. On ne voit pas bien, dès lors, pourquoi c'est au ministère de l'intérieur qu'elle est rattachée, et on comprend encore moins qu'un vote du Sénat, émis sur la proposition de M. Jules Ferry, ait indiqué comme la meilleure solution, celle qui consiste à fortifier l'action de ce ministère, en lui attribuant la plénitude d'autorité dans les affaires algériennes.

L'Algérie doit dépendre, pour son administration générale, — intérieure, si le mot convient mieux, — du ministère des colonies. C'était la conception de 1858, qui n'eût pas été mauvaise, si le ministère de l'Algérie et des colonies, créé pour un prince, n'avait pas eu la prétention excessive d'instituer à son profit un vaste système de centralisation, qui ne laissait place à l'intervention effective, même dans les choses les plus spéciales, d'aucun autre département ministériel.

A essayer de soulever un pareil fardeau, le ministère de l'Algérie et des colonies s'est tué. Personne ne serait en état de renouveler une pareille expérience.

Mais rien ne s'opposerait à ce que le ministère actuel des colonies, en s'adjoignant l'Algérie, qui lui appartient naturellement, adoptât un principe de gouvernement tout autre que celui de la centralisation. Il laisserait subsister la fonction de gouverneur général de l'Algérie, qui avait été supprimé en 1858; il fixerait assez largement, mais sans aller jusqu'à l'autonomie, les attributions des pouvoirs locaux; il ferait la part de ce qui devrait nécessairement appartenir, tant en Algérie que dans les autres colonies, à certains ministères spéciaux, tels que ceux de la marine et de la guerre, des finances, de l'instruction publique, de la justice.

Il se réserverait la direction politique, les services qu'on peut appeler de simple exécution, et tous les intérêts qui n'auraient pas de similaires dans la métropole, parmi lesquels les intérêts exclusivement indigènes. Il serait enfin, comme je crois l'avoir déjà dit ailleurs, pour les parties extérieures de la France, une sorte de ministre de l'intérieur à compétence étendue.

Cette combinaison étant admise, les conséquences s'en dégageraient sans difficulté : la Tunisie suivrait l'Algérie, et à l'heure propice, Madagascar prendrait rang aussi parmi les possessions françaises.

Je n'hésite pas à dire, au surplus, que les divers rattachements partiels, les divers actes de décentralisation dont je viens de parler, me paraissent tellement indispensables à une bonne organisation des services coloniaux, qu'ils seraient, à mon avis, l'une des principales raisons, sinon la principale de la reconstitution du ministère de l'Algérie et des colonies.

Cet ensemble d'êtres, d'intérêts, de territoires, qui constituerait le champ d'action d'une telle administration serait, en effet, trop considérable pour qu'une seule main put l'embrasser dans toutes ses parties; l'homme politique qui serait placé à la tête de cet énorme organisme ne craindrait pas de se diminuer en partageant avec d'autres, et ainsi, chacun des services essentiels recevrait son impulsion de l'autorité la plus propre à la lui donner. Les magistrats coloniaux, qui rendent la justice à des français — on l'oublie peut-être un peu trop — seraient réellement des magistrats; les professeurs seraient des membres de l'Université prêtés aux colonies, mais responsables de leurs actes vis-à-vis du grand maître de l'instruction publique; les militaires ne craindraient plus d'être soustraits à l'autorité de leur chef naturel, pour être placés dans les rangs d'une armée coloniale spéciale, dépendant exclusivement d'un ministère civil. J'ai l'idée que personne ne perdrait rien à ce mode d'organisation, et que certains services

coloniaux y gagneraient peut-être en compétence, en moralité et en dignité.

Alexandre Isaac, sénateur.

CHAMBRE

PRÉSIDENCE DE M. BURDEAU
La séance est ouverte à 2 heures.

VALIDATION D'ÉLECTION

L'élection de M. Mielvacque de Lacour est validée.

LES MÉLASSES ÉTRANGÈRES

On passe à la discussion de la proposition de M. Graux modifiant le tarif des douanes sur les mélasses étrangères.

M. Georges Graux défend sa proposition; puis M. Labat vient défendre les intérêts de la marine marchande. L'intérêt de l'agriculture n'est pas dans les tarifs des douanes.

M. Le Chevalier demande des droits pour protéger et développer nos distilleries agricoles.

Après une nouvelle intervention de M. Graux, les articles 1 et 2 sont adoptés. L'article 3, ainsi conçu, est adopté également : Sont admis au droit de cinq centimes par degré de richesse saccharimétrique, les mélasses étrangères en cours de route avant le 25 octobre 1894.

L'ensemble est adopté par 319 voix contre 143.

L'INTERPELLATION GUESDE

La Chambre décide de fixer au 5 novembre le jour de l'interpellation de M. Jules Guesde.

SOCIÉTÉS DE CRÉDIT AGRICOLE

La Chambre reprend la discussion du projet relatif à la création de sociétés de crédit agricole.

M. Lacombe fait l'historique du projet qui, adopté par la Chambre, a été profondément modifié par le Sénat.

L'orateur demande une plus grande intervention de la Banque de France en faveur du petit cultivateur. Le projet actuel est insuffisant.

RÉPONSE DE M. CODET

M. Codet, rapporteur, dit que la loi, le jour qu'elle revient au Sénat, est utile et rendra de grands services; les syndicats ouvriers sont exclus, il est vrai, de cette loi, mais on pourra leur donner satisfaction avec la loi sur les sociétés coopératives.

M. Jaurès déclare que la loi est vaine et ne produira que des désillusions. Ce projet ne fait que l'union du travail et le capital agricole.

L'orateur expose le programme du socialisme agricole; il ajoute qu'on reproche aux socialistes de s'inspirer des idées allemandes, alors que leurs adversaires se réclament de mutualités allemandes.

Ces institutions de crédit ne mettent pas un terme au socialisme agricole, car ces institutions existent surtout dans des pays où le socialisme est le plus puissant.

L'orateur est très applaudi par les socialistes.

M. Méline conteste que la loi soit inutile et combat les idées de M. Jaurès; il donne rendez-vous à M. Jaurès dans deux ans pour constater les effets de la loi.

Les socialistes, dit-il, proposent la nationalisation de la propriété comme remède aux maux de l'agriculture, mais le jour où cette nationalisation sera décrétée, personne ne voudra travailler la terre, et ce sera la famine universelle. (Applaudissements prolongés.)

M. Jaurès accepte le rendez-vous de M. Méline et ajoute que le véritable remède à la situation est de revenir à la campagne les travailleurs qui émigrent en ville; il faut les soustraire aux maîtres qui les exploitent.

Vif Incident

Sur une interruption de M. Viviani, M. Modeste Leroy, montrant les banes socialistes : — Ces messieurs se croient tout permis; ils ont la science infuse, la politesse infuse!

M. Viviani. — A qui vous adressez-vous? M. Modeste Leroy. — A vous, si vous voulez.

M. Viviani se lève et va conférer avec ses amis.

M. Viger ne votera pas les propositions socialistes qu'il considère comme dangereuses pour la France et mortelles pour la République.

Les cris : La clôture! se font entendre.

M. Lacombe et M. Turlet présentent quelques observations.

On passe aussitôt à la discussion des articles. Les sept articles du projet sont successivement adoptés sans discussion.

L'ensemble est adopté à l'unanimité de 507 votants.

La séance est levée à 6 heures et demie, et on s'ajourne à lundi.

« Poussés par des anarchistes, les condamnés des îles du Salut se sont révoltés et ont assassiné dans la nuit du 21 au 22 octobre les surveillants Mascart et Cretelaz; un contre-maître a été tué et deux autres grièvement blessés; douze condamnés dont cinq anarchistes ont été tués. Le mouvement est comprimé. J'ai envoyé aux îles du Salut le Bengali avec des renforts. »

Dans les Ponts-et-Chaussées

Le président de la République a revêtu de sa signature un décret aux termes duquel sont nommés ingénieurs en chef de 2^e classe les ingénieurs ordinaires dont les noms suivent : M. Wildmer, Cadast, Val-de-Rivière, Braux, Monestier, Raïs, Belleville, Clerc, Debray, Limassat, de Valtère, Goupil, Boulengier.

BULLETIN DU JOUR

(Par téléphones)

La commission des douanes

La commission s'est occupée, dans sa séance de samedi, des amendons et des gluco-coses.

Elle a supprimé la franchise accordée aux amendons étrangers, afin de faciliter en France la culture de la pomme de terre.

Mardi prochain, la commission discutera notre convention commerciale avec le Canada.

A propos d'une évasion

Le bruit court que des poursuites judiciaires seraient dirigées contre l'agent de la sûreté qui a laissé échapper Desangle; il sera poursuivi en vertu de l'article 238 du Code pénal qui punit de 6 jours à 3 mois de prison tout gardien de détenus coupable de négligence dans son service.

Les employés des chemins de fer

Le groupe parlementaire des chemins de fer s'est réuni dans l'après-midi de samedi. Une cinquantaine de membres y assistaient.

On a entendu les délégués du syndicat des ouvriers et employés des chemins de fer qui ont déclaré qu'ils étaient opposés à la grève générale, mais qu'ils demandaient qu'on s'occupe d'améliorer leur situation.

M. Constans, gouverneur de l'Algérie

Un homme politique, très au courant des choses d'Algérie et de tout ce qui s'y rattache, a catégoriquement affirmé à un de nos confrères que la nomination de M. Constans, au poste de gouverneur général de l'Algérie, était chose décidée.

Cette nomination aurait l'agrément du président de la République.

Obsèques des victimes de « l'Aréthuse »

Les obsèques des six victimes de la catastrophe de l'Aréthuse ont eu lieu dans la matinée.

Le préfet maritime, l'état-major et toutes les autorités y assistèrent. De nombreux officiers et une foule énorme suivirent les corbillards. De magnifiques couronnes ont été apportées, parmi lesquelles on remarquait celle offerte par les officiers russes actuellement à Brest.

Le transport des bagages

M. Barthon, ministre des travaux publics, vient d'adresser aux compagnies de chemins de fer une circulaire les invitant à étendre les facilités dont le public jouit actuellement pour le transport des bagages.

Expulsion d'un anarchiste

Le Conseil fédéral, à Berne, a prononcé l'expulsion de l'anarchiste Joseph Madie, tailleur, né en 1852 et originaire de la Bohême.

Stambouloff

Le cabinet de Sofia, dans l'un de ses derniers conseils, a décidé d'abandonner les poursuites judiciaires intentées à l'égard de Stambouloff.

M. Stambouloff aurait eu à répondre de l'accusation de péculat.

La guerre Sino-Japonaise

On télégraphie de Shanghai au Times : « Les Japonais ont forcé le passage du Valt, hier matin. L'opération a duré quatre heures. Dix-huit régnicains chinois ont essayé de s'opposer au passage; ils auraient eu deux cents morts. »

L'ambassadeur de Chine à Londres est arrivé à Bruxelles et est descendu à l'hôtel de Bellevue.

On croit que ce voyage a pour but l'achat d'armes à Bruxelles.

Tremblement de terre au Japon

On mande de Yokohama que le récent tremblement de terre au Japon a détruit, dans les districts de Akami, Sakata et Yamagata, près de 3,000 maisons.

Déraillement en Russie

On mande de Saint-Petersbourg qu'un déraillement a eu lieu à la gare de Pribytokovo. C'est un train de marchandises qui a fait collision avec un autre train de marchandises. Le choc a été terrible, 22 wagons ont été ébranlés en pièces.

Les deux trains interféraient une grande quantité d'allumettes et de benzine. Les allumettes prirent feu, la benzine fit explosion et les deux trains furent réduits en cendres.

Dix employés de chemin de fer ont péri.

Lettre Parisienne

Paris, 26 octobre.

LES TRIOMPHES DU PROTECTONISME. — LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Je pense qu'après la séance de la Chambre, hier, les personnes qui espèrent un revirement dans les idées protectionnistes seront désabusées.

Le protectionnisme est plus vivant que jamais; après les raisons écrites, tout

C'était au mois de novembre 1824, Claude Bernard avait vingt-et-un ans. Il fut accueilli par le plus grand bienveillance...

Vous avez fait de la médecine. Vous n'avez fait que de la médecine. Vous n'avez fait que de la médecine dramatique.

En 1831, nous le retrouvons préparateur des cours de célèbre Magendie, professeur au Collège de France.

Claude Bernard, doué d'une prodigieuse habileté d'opérateur, faisait l'expérience de chaque leçon et écrivait son maître...

Des deux parties de la médecine, l'art de guérir et la connaissance du sujet malade, la seconde avait eu jusqu'ici toutes les préférences de Claude Bernard.

En 1839, le Japon ne demandait au dehors que pour 21,277,000 piastres de marchandises et n'en exportait que pour 90,405,000 yens.

C'est relativement un trafic beaucoup plus considérable que celui de la Chine, grâce à l'entrain avec lequel les Japonais sont entrés dans le courant de la civilisation européenne.

En 1892, la valeur de l'importation totale en Chine a été de 137,423,000 taëls, c'est-à-dire environ 750 millions de francs.

La valeur totale du commerce extérieur des puissances aujourd'hui belligères s'élève donc à 1,930 millions de francs.

lence, problème de la fermentation, impliquant la question même de la cellule. Il y consacra toutes ses réflexions de l'été 1877; il annonçait à ses disciples qu'il croyait avoir trouvé la voie pour arriver à ce sanctuaire impénétrable.

Le fondateur de la physiologie expérimentale a proclamé que le déterminisme, autrement la cause prochaine des phénomènes, était la loi suprême de l'univers.

A ceux qui, à tort, ont voulu appuyer les doctrines matérialistes de l'autorité de Claude Bernard, nous opposerons les deux citations suivantes: «L'homme peut arriver à connaître le comment des choses, il ne connaît jamais le pourquoi».

Déjà Paris lui a dressé une statue, Lyon imite Paris. Les élèves de la Faculté de médecine ou des sciences se souviendront en passant près d'elle, dans la grande cour qui regarde le Rhône.

Le 17 novembre, à l'occasion de la fête de Toussaint, patinage à 2 heures, avec orchestre. Soirée dansante à 7 heures 1/2.

Le Mouvement Commercial de la Chine et du Japon

Il y a une cinquantaine d'années, la guerre sino-japonaise n'aurait guère intéressé le monde des affaires. Il n'en est plus de même aujourd'hui.

En 1892, la valeur de l'importation totale en Chine a été de 137,423,000 taëls, c'est-à-dire environ 750 millions de francs.

En 1892, le Japon ne demandait au dehors que pour 21,277,000 piastres de marchandises et n'en exportait que pour 90,405,000 yens.

C'est relativement un trafic beaucoup plus considérable que celui de la Chine, grâce à l'entrain avec lequel les Japonais sont entrés dans le courant de la civilisation européenne.

En 1892, la valeur de l'importation totale en Chine a été de 137,423,000 taëls, c'est-à-dire environ 750 millions de francs.

Céléstins. — Aujourd'hui dimanche, 28 octobre, pour la continuation des représentations de M. Coquelin aîné, au théâtre des Célestins, spectacle demandé, au théâtre des Célestins, spectacle demandé, au théâtre des Célestins.

Athènes lyonnaises. — Vendredi soir, l'Athènes lyonnaises donnait une soirée intime au café Buisson, place de l'Hôtel de Ville.

Harmonie municipale. — L'Harmonie municipale sera de service aujourd'hui dimanche, à onze heures trois quarts du matin, au Palais-du-Commerce (entrée, place des Cordeliers).

Eldorado. — Ce soir pour l'avant-dernier dimanche, l'Eldorado donnera son grand succès Ah! la Guai! la Guai!

Caecilia des Célestins. — Cette coquette salle, bien connue des Lyonnais qui s'amusent, va rouvrir ses portes mercredi soir, 31 octobre, sous la direction de Muret, l'artiste bien connu du public.

Lyre lyonnaise. — Cette société donnera, le 18 novembre, au palais de l'Alcazar, rue des Ecoles, son grand concert-бал annuel, avec le bienvenu concours d'artistes du Grand-Théâtre et du Conservatoire.

Sauveteurs médaillés du gouvernement. — Voici le programme de la fête de cette société, qui aura lieu aujourd'hui dimanche.

A midi, distribution des récompenses au Palais-St-Pierre, et non au Palais de la Bourse, comme il a été dit.

Casino des Arts. — Aujourd'hui, à 8 heures, grande matinée de famille à prix réduits avec les attractions réunies du Casino et de la Scala.

Scala-Bouffes. — Ce soir, spectacle de famille, deux vaudevilles: La Tante Locheard, qui est le grand succès de M. Sylvestre.

Folies-Bergère. — Tous les dimanches, de 2 à 6 heures, patinage avec orchestre. Soirée dansante à 7 heures 1/2.

Le 17 novembre, à l'occasion de la fête de Toussaint, patinage à 2 heures, avec orchestre. Soirée dansante à 7 heures 1/2.

Le Mouvement Commercial de la Chine et du Japon

Il y a une cinquantaine d'années, la guerre sino-japonaise n'aurait guère intéressé le monde des affaires. Il n'en est plus de même aujourd'hui.

En 1892, la valeur de l'importation totale en Chine a été de 137,423,000 taëls, c'est-à-dire environ 750 millions de francs.

En 1892, le Japon ne demandait au dehors que pour 21,277,000 piastres de marchandises et n'en exportait que pour 90,405,000 yens.

C'est relativement un trafic beaucoup plus considérable que celui de la Chine, grâce à l'entrain avec lequel les Japonais sont entrés dans le courant de la civilisation européenne.

En 1892, la valeur de l'importation totale en Chine a été de 137,423,000 taëls, c'est-à-dire environ 750 millions de francs.

En 1892, le Japon ne demandait au dehors que pour 21,277,000 piastres de marchandises et n'en exportait que pour 90,405,000 yens.

Céléstins. — Aujourd'hui dimanche, 28 octobre, pour la continuation des représentations de M. Coquelin aîné, au théâtre des Célestins, spectacle demandé, au théâtre des Célestins, spectacle demandé, au théâtre des Célestins.

Athènes lyonnaises. — Vendredi soir, l'Athènes lyonnaises donnait une soirée intime au café Buisson, place de l'Hôtel de Ville.

Harmonie municipale. — L'Harmonie municipale sera de service aujourd'hui dimanche, à onze heures trois quarts du matin, au Palais-du-Commerce (entrée, place des Cordeliers).

Eldorado. — Ce soir pour l'avant-dernier dimanche, l'Eldorado donnera son grand succès Ah! la Guai! la Guai!

Caecilia des Célestins. — Cette coquette salle, bien connue des Lyonnais qui s'amusent, va rouvrir ses portes mercredi soir, 31 octobre, sous la direction de Muret, l'artiste bien connu du public.

Lyre lyonnaise. — Cette société donnera, le 18 novembre, au palais de l'Alcazar, rue des Ecoles, son grand concert-бал annuel, avec le bienvenu concours d'artistes du Grand-Théâtre et du Conservatoire.

Sauveteurs médaillés du gouvernement. — Voici le programme de la fête de cette société, qui aura lieu aujourd'hui dimanche.

BOURSE DE PARIS

Table of stock market prices for Paris, including various bonds and shares, with columns for 'VALEURS à terme', 'Clôture d'hier', 'Clôture d'aujourd'hui', 'VALEURS au comptant', and 'Dernier cours'.

Table titled 'APRÈS BOURSE' showing market movements and prices for various securities.

BULLETIN FINANCIER DE PARIS

Séance absolument dépourvue d'intérêt; les affaires sont complètement délaissées. Bref, on se regarde en chiens de fûtée, en attendant la liquidation de fin de mois.

Le 17 novembre, à l'occasion de la fête de Toussaint, patinage à 2 heures, avec orchestre. Soirée dansante à 7 heures 1/2.

COMMUNICATIONS DIVERSES

Le Limoteur. Littéraire, artistique et amicale. — Aujourd'hui dimanche, de 7 à 11 heures, au siège, 12, rue de la Préfecture, soirée de famille, avec les concours des meilleurs artistes.

Le 17 novembre, à l'occasion de la fête de Toussaint, patinage à 2 heures, avec orchestre. Soirée dansante à 7 heures 1/2.

Bourses Étrangères du 27 Octobre

Londres. — Tendances calmes. — Consolidés à terme 101.76; Consolidés au comptant, 101.60; 3 1/2 0/0 Français, 101.52; 4 0/0 Français, 101.40; Italien, 83.42; Égypte Unifiée, 104.25; Égypte 3 1/2 100.75; Égypte Nouvelle, 105.00; Danub, 102.50; Domaniale, 105.50; Turc A, 64.50; Turc B, 62.50; Turc C, 27.50; Turc D, 25.00; Ottoman 1871, 97.00; Turc Défense, 101.75; Banque Ottomane, 62.00; Banque de Roumanie, 61.75; Extérieure, 4 0/0, 70.12; Russe consolidé, 69.25; Hongrois, 99.25; Portugais 3 0/0 25.50; Brésilien 4 0/0 1889, 73.25; Suez, 115.50; Lombard, 9.12; Rio-Intero, 15.12; Tharsis, 4.75; De Beers, 39.12; Argentine 1885, 98.75; Argentine funded, 1.00; Pérou, 20.25; Change sur Paris, 25.30; Escompte hors banque, 0.60; Prêts à courts jours, 0.25; Retraits à 450.000; Versements, 1.000.000.

BOURSE DE LYON

Table of stock market prices for Lyon, including various bonds and shares, with columns for 'FONDS D'ÉTAT', 'VALEURS au comptant', and 'Dernier cours'.

BULLETIN FINANCIER DE LYON

En dépit des dispositions plus faibles du boulevard, notre Bourse a été relativement ferme. Le titre a été relativement le début.

Le 17 novembre, à l'occasion de la fête de Toussaint, patinage à 2 heures, avec orchestre. Soirée dansante à 7 heures 1/2.

Naissances

Premier arrondissement. — Pouppe Gaspar, m., rue de la Tourette, 10.

DÉCÈS ET FUNÉRAILLES

Premier arrondissement. — Néant.

teinturier, 55 ans, rue de Sèze, 15, f. 7 h. — Grange André, concierge, 56 ans, rue Têlé-D'Or 48, f. 8 h. — Mongeole, aris, capit. pompiers 60 ans, rue Cuvier, 136, f. 9 h. — Tournoud Emma, 19 ans, rue Rey, 37, f. 11 h.

GRAND THÉÂTRE

Co soir, à 8 heures ROMÉO ET JULIETTE Opéra en 5 actes et 6 tableaux de J. Barbier et A. Carré. Musique de Ch. Gounod.

DISTRIBUTION: Roméo... MM. Affre, Capulet... MM. Simon, Frère Laurent... Verin, Mercutio... Delloye, Tybalt... Adeline, Paris... Stéphane, Grégorio... Ramiens, Le Duc... Thémocrite, Bonvollo... Delibe, Juliette... M. Marsy, Stefano... Boyer, Gertrude... Fleury.

Divertissement Régé par Milles Boine, Barbizan, S. Zucca et le corps de ballet.

THÉÂTRE DES CELESTINS

Co soir, à 8 heures avec le concours de M. Coquelin aîné TARTUFE Comédie en 5 actes, de Molière.

DISTRIBUTION: M. Coquelin aîné jouera le rôle de Tartuife. Orgon... MM. Mercier, Cléante... Garay, Valère... Camis, Loyal... J. Deroxy, Damis... Ramy, L'Exempt... Gillio, Elmore... M. Parly, Dorine... P. Barby, Marianne... A. Letour, Madame Pernelle... Dorlia.

LE DÉPUTÉ DE BOMBIGNAC

Comédie en 3 actes, de M. A. Bisson. DISTRIBUTION: M. Coquelin aîné jouera le rôle de Chanteleux. Pinteau... MM. Mercier, Des Vergettes... J. Deroxy, Des Morand... Garay, François... Gérard, La marquise de Cernois... M. P. Parly, Hélène... M. Baretty, René... Arlette.

SPECTACLES ET CONCERTS

GRAND THÉÂTRE. — Aujourd'hui dimanche, 28 octobre, pour les représentations de M. Affre, Roméo et Juliette.

MUSIQUE MILITAIRE. — Aujourd'hui, de 4 heures à 5 heures, Place Bellecour, concert par le 66 régiment de ligne.

CASINO DES ARTS. — Tous les soirs, spectacle varié: attractions, chant, acrobatie.

SCALA-BOUFFES. — Tous les soirs, à 8 h. spectacle varié.

ELDORADO (coups Gambetta). — Tous les soirs, spectacle-concert. Dimanches et fêtes, matines.

FOLIES-BERGÈRE. — Tous les dimanches, de 2 à 6 heures, patinage avec orchestre. Soirée dansante à 7 h. 1/2. Tous les jours, de 2 à 5 heures, patinage. Professeur: Marius.

CHAT NOIR, 65, rue de l'Hôtel de Ville. — Tous les soirs à 8 h. 1/2, audition des poètes-chansonniers de Montmartre, ombres parisiennes.

OUVERTURE GUIGNOL, 8 rue Paul-Bert. — Tous les soirs, à huit heures, spectacles variés.

Programme du 28 octobre 1894: La Botte de Malaga, vaudeville en un acte. — 2. Le Diamant, comédie en deux tableaux. — 3. Les Deux amoureux, un acte en prose. — 4. Mousquetaires au Couvent, parodie en quatre tableaux.

Dimanche, à trois heures, Matinée de famille à prix réduits.

28 et 30, r. Centrale, r. Grenette, r. Tupin, LYON

Emigrés Alsaciens

VASTES MAGASINS DE NOUVEAUTÉS possédant les comptoirs les plus importants de Lyon et de toute la province en CONFORTS ET COSTUMES

Pour Dames, Fillettes et Enfants

ACTUELLEMENT Exposition Générale

ET GRANDE MISE EN VENTE DE TOUTES LES Plus hautes Nouveautés d'Hiver

Tous nos Comptoirs ont reçu en vue des Fêtes de la Toussaint, des assortiments considérables dans les plus hautes nouveautés de la saison.

Quatrième arrondissement. — Ravatel Andria, f. rue d'Ansterville, 19.

Cinquième arrondissement. — Néant.

Sixième arrondissement. — Néant.

CAPRICE-CONFECTION

37-39 et 40, rue de l'Hôtel-de-Ville et RUE DUBOIS, 12

Le Directeur des Magasins de Confections et Costumes pour dames, au

CAPRICE-CONFECTION

doivent le succès inespéré de sa merveilleuse création du

COSTUME à 19 F. 95

Doublet soie

va procéder à l'agrandissement de ses ateliers de couture.

La clientèle est d'ores et déjà assurée de la rapidité dans l'exécution et la livraison des ordres.

Les retouches seront faites immédiatement par des ouvrières sortant des premières maisons de Paris.

Le Directeur de cet établissement sans rival ne reculera devant aucun sacrifice pour justifier sa bonne renommée et mériter la confiance de sa nombreuse clientèle.

Donc, Mesdames, vous êtes assurées de trouver en allant

Des vêtements confectionnés avec des étoffes de qualité supérieure et de la dernière nouveauté. D'une coupe élégante et d'un goût parfait. Un bon marché qui vous ne trouverez nulle part.

ASSORTIMENTS CONSIDÉRABLES

EN Draperies, Lainages, Soieries, Rubans, Bonneterie, etc.

Tous les articles vendus dans les Grands Magasins de Nouveautés

AU CAPRICE et au CAPRICE-CONFECTION sont vendus

50 0/0 MEILLEUR MARCHÉ 50 0/0 QUE PARTOUT AILLEURS

Prix Fixe

A LA COUR AUX SURPRISES

48, Rue de la République, LYON

Au fond de la cour Soieries, Lainages, Toiles, Rideaux Ameublements, etc.

Entrée Libre

55 ANNÉES DE SUCCÈS

Grand Prix, Exposition univ. Lyon 1894 Médaille d'or, Expos. univ. Anvers 1894

ALCOOL RICOLES

Seul véritable Alcool de Menthe

Souverain contre indigestions, maux d'estomac, de nerfs, de tête, et contre grippe et refroidissements; excellent aussi pour la toilette et les dents.

Exiger le nom de RICOLES

FOURRURES

RUSSIE - CANADA - IMPORTATION DIRECTE Confections et réparation de toutes fourrures

F. FOULJOLS 2, Rue Saint-Joseph, au 2e, LYON, angle de la Place Bellecour FERMÉ LE DIMANCHE

Pour tous les affections de la bouche et des dents, gardez-vous avec le Régénérateur dentaire Lardiclier, pharmacien. — Dans toutes les pharmacies. — Succès certain. — M. P.-A. Ruettard, rue Centrale, 10, à Lyon, son concessionnaire pour la France et l'étranger.

28 et 30, r. Centrale, r. Grenette, r. Tupin, LYON

APÉRIEVA VRAIKINA AUX VINS GÉNÉRAUX DE FRANCE sa réputation, sa renommée dans les établissements comme dans les familles, tout dus à sa composition de VINS VIEUX & DE QUINQUINA Régénérant et marquant dignement le VINS VIEUX & DE QUINQUINA S. CHOROT & FILS, MOIRANS (Isère) MAISON FONDÉE EN 1840

Excellente Vin de Table 15, 18, 22 fr. 1/2 VINS qualité, conservation garanties 0 fr. 11 degrés (1894) 1 échev. costes 0.50 lim. poste

PANORAMA DE L'EXPOSITION

La maison veuve MELIN, 7, rue Quatre-Chapeaux, Lyon vient de faire paraître un Panorama de l'Exposition universelle de Lyon, de 40 cm sur 60, gravé et imprimé en vert américain par la maison B. Arnould, sur papier de luxe.

Pour que tous puissent conserver ce joli souvenir, le prix, malgré le goût et la finesse artistique de cette belle gravure, a été fixé à 0.10 centimes.

On peut se le procurer chez tous les libraires, marchands de journaux et dans tous les kiosques.

CONDITION DES SOIES

Table showing conditions for silk, with columns for 'Nombre', 'Soies', 'France', 'Espagne', 'Indes', 'Sicile', 'Perse', 'Canton', 'Yokohama', 'Cebu', 'Manille', 'Tientsin', 'Pékin'.

Le Rédacteur-Gérant: J. DESMEURS. Imprimerie et stéréotypie du Nouveau Lyon 7, place des Terreaux et 2, rue Vitellière

Machines rotatives Marinoni, 16,000 exemplaires à l'heure. — Moteur gaz Fara et Cie Lyon.

LES GONES DE LYON

341

Car, va ma pauvre petite, je le sens bien aussi, dans une heure, peut-être même avant, nous serons déjà bien loin l'un de l'autre...

« Et sa main glacée venait d'étreindre plus fortement, plus énergiquement la mienne. « Puis m'attirant de plus en plus près d'elle, de plus en plus contre son cœur :

« Je viens de te parler de mon cousin, reprit-elle, de cet excellent homme qui, je n'en doute pas une seconde, ne refusera pas de te servir de père.

« Mais il faut aussi que je te parle d'elle... de sa femme... de la bonne Mariette.

« Oh ! elle t'aimera bien aussi... elle t'aimera presque autant que je t'aimais, ça, je puis t'en répondre... Eh bien, mon enfant, reporte sur elle l'affection que tu avais pour moi... Aime-la bien aussi... Sois-lui reconnaissant... Tu me le jures ?

« Pour toute réponse, je venais de coller mes lèvres sur son front... « Nous restâmes longtemps dans cette étreinte, toutes deux le visage inondé de larmes, puis enfin se dégageant, ma bonne mère, d'une main tremblante, me tendit une lettre.

« Voilà donc ce que tu remettras de ma part à ces braves gens, reprit-elle, chaque mot, chaque parole n'étant pour ainsi dire plus qu'un soufre.

« Tout à l'heure, quand je serai morte... je ne pense pas que l'on ait le cœur de te chasser de suite d'ici... « D'ailleurs, si tu ne restais pas avec moi

LE NOUVEAU LYON

342

jusqu'au bout, et si tu n'étais pas là pour m'accompagner jusqu'à ma dernière demeure, il me semblerait que je m'en vais seule... sans un souvenir, sans un regret...

« Mais quand tout sera fini... quand je n'aurai plus qu'à me reposer en paix... ne rentre plus ici... ne rentre plus dans cette maison...

« Peut-être te reprocherait-on avec des paroles méprisantes le peu de bien que j'ai pu te faire, et pour lequel tu ne me dois rien, car tu me l'as bien payé par ton affection et par ta tendresse.

« Peut-être n'aurait-on pour toi que des mots injurieux et blessants ?

« Oui, déçus dans leurs espérances, trompés dans leur cupidité, peut-être mes chers parents seraient-ils capables de se venger sur toi ?

« Done va-t'en tout de suite... et sans perdre un instant, sans perdre une minute, prends le chemin de Lyon.

« Une fois là-bas, tu demanderas qu'on t'indique le cours des Chartreux... C'est un endroit qui se trouve tout près de la Croix-Rousse... Et lorsque tu seras là, tu n'auras qu'un mot à dire pour que le premier passant venu te montre la demeure de celle vers qui je t'envoie... le demeure de Brunet le pleureur...

« Elle me donna encore quelques conseils, elle me fit encore quelques recommandations, puis le visage peut-être plus attendri encore et avec un accent solennel.

« Va ! mon enfant, me dit-elle. Soit tou-

LES GONES DE LYON

343

jours honnête femme, et que Dieu te protège... « Un léger frisson lui courut par tout le corps, sa tête retomba lourdement sur l'oreiller, elle n'était plus là...

« Je restai longtemps à genoux, sa main plus froide que le marbre, toujours serrée dans la mienne.

« Et une foule de souvenirs me revenaient... tous les souvenirs qui me rappelaient les jours qui s'étaient écoulés pour moi dans cette humble maison.

« Oui, depuis ce triste et sombre matin d'hiver où, toute enfant, je m'étais tout à coup réveillée devant ce grand feu qui flambait, jusqu'à cette minute affreuse où je me trouvais, jusqu'à cette minute terrible où je venais de perdre la seule affection qui me restait dans ce monde, toute une vie avec ses déceptions et ses joies, avec ses illusions et ses désespérances repassait devant ses yeux.

« Quand enfin je me relevai, je devais être aussi pâle, aussi livide que celle qui venait de trépasser.

« Je me penchai sur elle pour la voir encore. Elle avait dû voir venir la mort sans crainte, sans appréhension, sans effroi, car jamais elle n'avait eu une physionomie plus calme, plus douce, plus tranquille.

« Et je venais de lui fermer les yeux et d'allumer près d'elle une veilleuse, quand il me sembla que j'entendais comme des bruits sourds, des bruits furtifs derrière la porte.

« Et tout de suite avec un sentiment de mé-

LE NOUVEAU LYON

344

pris et de dégoût, ma pensée se reporta sur les héritiers.

« Oui, c'étaient eux qui devaient guetter la rôder là...

« Ils avaient dû sentir la mort entrer dans la maison, et ils venaient constater qu'ils ne s'étaient point trompés et que, cette fois, c'était bien fini...

« Et, en effet, comme je faisais encore ces réflexions, ils apparurent.

« Lentement, ils entr'ouvrirent la porte, puis, restant debout sur le seuil, ils jetèrent un coup d'œil du côté du lit.

« Puis, comme la chambre était pleine d'un profond, d'un saisissant silence, l'un d'eux, celui qui marchait en tête, s'adressant à moi, reprit :

« Elle dort peut-être ?

« Mais comme je n'avais rien répondu et qu'il venait de voir mes yeux rouges, ma figure toute bouleversée, il s'avança tout à fait, puis ayant regardé longuement la morte.

« — Oui, oui, elle dort tout à fait... Elle vient de passer, dit-il, en se retournant vers les autres. Ah ! elle est bien heureuse, au moins maintenant elle ne souffrira plus...

Annonces Légales, Judiciaires et Avis Divers, sont reçus 7, place des Terreaux

AVIS JUDICIAIRES

AVIS D'ACQUISITION

M. J. Diederichs, de Sainte-Colombe, a acquis de M. Pétrus Khann, à Leveau-sur-Vienne, le matériel et marchandises de l'usine Merle, à Leveau. Récl. à M. Charrit, syndic à Vienne. — P.

DIVORCES

Le divorce a été prononcé au profit de M^{me} Françoise Boisson contre M. Benoit Montel, son époux. Garcin, avoué. — E.

ACQUISITION

Cabinet de M. Poncet-Peyronnet, défenseur agréé, rue Terme, 27, et M. Chambard, plaqueur, rue du Sergent Blandin, 28 à Lyon. Par acte sous seings-privés de sa date, M. Brochet a vendu son fonds de boulangerie, rue des Augustins, 1, à M. Vargoz. Réclamer sans frais dans les dix jours à MM. Poncet ou Chambard, à peine de forclusion.

EMPLOIS

Homme, 35 ans, actif et intelligent, ayant belle écriture et bonne instruction, demande emploi de contrôleur ou surveillance on tout autre. Excellentes références. S'adresser bureau du journal, n° 101.

FONDS

ou Immeubles à vendre. A vendre Fonds de mercerie, bonnetterie et parfumerie, à Givors. S'adr. à M. Dantoine aîné, Grande-Rue, 9, Givors.

LOCATIONS

A louer, à l'année, jolie Propriété d'agrément bien desservie, maison de huit pièces, cave, grenier, le tout réparé à neuf, écurie, remise, eau et gaz. S'adr. bureau du journal, n° 1012.

AGENCE GÉNÉRALE D'IMPORTATION

22^e Année -- COMMISSION -- EXPORTATION -- 22^e Année

Cachets Azymes universels de l'Usine CHAPIREAU

E. GUYOT

Droguiste-herboriste de 1^{re} classe, diplômé par l'École supérieure de pharmacie, en date du 11 juillet 1872

1, rue Masson, Lhas (Seine), précédemment 6, rue Compans, Paris

Bandage sans ressorts, système nouveau perfectionné

Pour le maintien garanti de toutes les hernies réductibles, quels qu'en soient le volume et l'ancienneté, sans aucune gêne, et pouvant être conservé sur soi nuit et jour, les deux seuls moyens pratiques et admissibles pour la guérison dans les cas possibles.

Ces bandages perfectionnés, et d'une solidité incontestable, ne doivent pas être comparés à ceux présentés comme étant les mêmes, n'ayant eu réalité pour toute ressemblance que le nom.

CEINTURES HYPOGASTRIQUES SANS RESSORTS

Pour le déplacement de l'utérus ou matrice

SOULAGEMENT RÉEL ET IMMÉDIAT

Bas pour varices sur mesures, Ceintures, Ventrières ombilicales, injecteurs, etc.

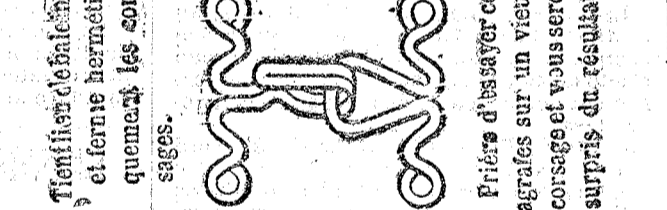
Tout appareil reconnu laissant à désirer est changé ou modifié sans aucune rétribution

Envoi franco en province à partir de 25 francs, contre mandat-poste à l'ordre de M. GUYOT

N. B. — Aucun courtier de la maison n'a le droit d'encaisser des factures

VENTE EN GROS : MAISON ALLEG et VERNONET, Rue de la Poulaterie, et 10, Rue St-Nizier, LYON

L'AGRAFE BALEINE et à ressort



Vente en Gros : MAISON ALLEG et VERNONET, Rue de la Poulaterie, et 10, Rue St-Nizier, LYON

GRANDE MAISON DE FOURNITURES

F. MUSY

71, chemin de Baraban, près la rue Paul-Bert

Fabrique de Chapeaux, Paille et Feutre, Formes, Fleurs, Rubans, Soieries, Velours, Dentelles et Nouveautés pour Modes, Toiles de Voiron et du Nord, Service de Table, Cretannes, Calicots, Cotonnes, Mousselines, Piques, Rideaux, Broderies, Confections diverses, Lingerie, Jerseys, Flanelles, Chemises blanches et couleurs, Vêtements de travail, Bonnetterie coton et laine, Gilets de Chasse, Draperies et Lainages, Spécialité de Mornes, Tissus dentil, Fourrures, Passanteries, Corsets, Ganterie, Boutons, Parapluies, Réparations de Chapeaux et Plumets, etc., Laines à Matelas, Crins, Plumets, Duvets, Toiles pour literie. Par les Tramways de Dron, Montchat, Villeurbanne, par Bellecour et les Cordeliers.

LE BEC AUER. Consomme à l'unité égale cinq fois moins qu'un bec à gaz. S'installe sans modification sur le pas de vis des becs ordinaires. Plus de 600,000 becs vendus en France. MÉFIEZ-VOUS DES CONTREFACTEURS.

J. COLOMBIER FILS. 24, 26, 28, Rue des Tuileries - LYON-VAISE. APPAREILS PERFECTIONNÉS pour la Distillation à feu nu ou à la vapeur des Marcs, Vins, Lics, Cidres, FRUITS Et autres produits.

PLUS DE BUSCS CASSÉS. Exiger la Marque LE "VLAN". L'essayer, c'est l'adopter. Le demander dans les bonnes maisons de mercerie.

EAU DES SŒURS. MARTHE-LAURE. Composition aromatique. Lotion unique pour le soin de la chevelure. En vente chez tous les coiffeurs, parfumeurs et pharmaciens.

HYGIÈNE MÉDICALE. HUILE DE FOIE DE MORUE MÉDICINALE PURE (MORUE) DÉPURÉE ET RECONSTITUÉE. Admise et expérimentée avec succès dans les hôpitaux, les Praticiens les plus éminents lui ont reconnu des propriétés essentiellement antiscorbutiques, antiscrophuleuses et microbicides.

OCCASION RARE. Un lit, style François 1^{er}, fait avec bois datant de 1300, sculpture de l'époque, affaire exceptionnelle. Dans tous les Cafés DEMANDEZ : GARÇON ! UN SPORT. On demande des représentants. S'adr. 7, rue Bichat.

APPAREILS DE CHAUFFAGE. Calorifère hygiénique breveté et poêle de faïence. M^{re} C. BALOUZET, 13, Quai des Célestins, 13 LYON.

Maison de Convalescence. Pension bourgeoise. Soins et traitement de famille à des prix très modérés. Appartements à louer meublés ou non. 10, Chemin Saint-Maximin LYON-MONPLAISIR.

OCCASION RARE. Fonds de Café à vendre, bien situé, près des cimetières de la Guillotière, avec jeux de boules et tonnelles. S'adr. au bureau du journal, de 4 à 9 heures du soir.

DÉPOT Pharmacie BASSET, 9, pl. des Terreaux LYON.

POMMADE, SIROP & PILULES CONTRE NÉURALGIES. J. ROUSSEY, pharmacien, 10, rue de la Croix-Rousse LYON. Plus d'Embrasses Gastro-intestinales LA TISANE VÉGÉTALE.

AMEUBLEMENTS

16-18, Rue Victor-Hugo LYON

TAPISSIER-DÉCORATEUR

A. Bastet

FOURNISSEUR DU MINISTÈRE DES COLONIES

ÉBÉNISTERIE

Tentures, Glaces, Tapis, Bronzes

LOCATION pour la Ville et la Campagne

Succursale : 16, RUE CONFORT, 16 (angle rue République)

ESSAYEZ & JUGEZ

10 GENS ÉCONOMES

Achetez vos MÉDICAMENTS à la PHARMACIE UNIVERSELLE

16, RUE TURIN LYON

NOUVELLE BAISSE DE PRIX

POUR LES ANNONCES ET RÉCLAMES

S'adresser au Bureau du Journal

7, PLACE DES TERREAUX, 7

L'ÉBÉNISTE DE LA RUE DU BŒUF 361

A ce moment de nouveaux visiteurs arrivaient.

« Venez donc fumer un cigare au jardin, dit Garancière, prenant le bras de la Verrière, nous causerons plus à l'aise; le salon commence à s'emplier par trop.

« C'est la vérité, dit Laurens.

« Et, ce ne peut que vous être agréable, maître chicanier, fit Garancière.

« Pourquoi ?

« En vertu du proverbe : que l'amour...

« Chut ! il est vrai, aussi, que par contre, les financiers ont quelquefois besoin de s'éloigner des foules, pour causer plus tranquillement de leurs petites combinaisons.

« Venez avec nous, Pournelle, dit Garancière.

« C'est cela, ricana Laurens, allez vous égarer dans les sentiers de la vertu.

LE NOUVEAU LYON

cule; à la Bourse, au Cercle, aux Courses. Je perds tout ce que je veux !

« Bast !... Que pouvez vous importer quelques pertes, plus ou moins grandes !... Votre fortune...

« Ma fortune !...

« Oui, je m'entends !...

« Je suis venu ce soir, ici, pour vous rencontrer, je suis absolument déçavé !...

« Ecoutez, la Verrière, je vous veux du bien : Trouvez ces dix mille francs, je me charge de vous les faire autrement rapporter qu'au cercle ou aux courses. Avec cette somme, vous vous rattraperez entièrement.

Et Garancière entra avec volubilité, dans tous les détails d'une opération, qui, disait-il, était infaillible.

« Il y aura une dégringolade terrible à la Bourse; il faudra acheter encore, acheter toujours. Après la première panique, préparée à l'avance, longuement méditée, la hausse viendra, qui permettra la réalisation de bénéfices formidables... Demandez plutôt à Pournelle.

« C'est la vérité, dit sentencieusement le chef des bureaux, en donnant à sa moustache un pli vainqueur.

L'ÉBÉNISTE DE LA RUE DU BŒUF 363

« Soit !... J'ai cette somme, dit la Verrière.

« A quelle heure vous verrai-je demain ?

« A deux heures, à la Bourse.

« J'y serai.

« Mais, silence !... Je me suis confié à vous, en ami.

« Je vous quitte, dit la Verrière. Voici monsieur de Léoville, à qui j'ai à parler; à demain.

Et, il entra dans le salon.

« Voyons, maintenant, le vicomte Ibos, murmura Garancière, il ira de vingt-cinq mille francs.

Et, il ajouta, en souriant, ironiquement : « Il peut bien payer son bonheur !... Au moment où la Verrière retirait dans le salon, non pour y causer à M. de Léoville, qui lui était fort indifférent, mais pour réclamer à l'aise, en quelque coin, deux personnages y faisaient leur apparition.

LE NOUVEAU LYON

énergie, le cœur battant à coups violents en sa poitrine, sentait, elle aussi, du regard, cette foule, pour y découvrir l'homme qu'elle espérait bien y rencontrer.

« Mais, était-il en ce salon ? Le banquier avait-il tenu sa promesse ?

« Soudain, Cécile éprouva un frémissement violent; elle venait d'apercevoir André, assis en un coin, isolé, perdu en ses réflexions et ne semblant pas avoir conscience du milieu où il se trouvait.

« La jeune fille, une seconde, demeura rivée au parquet, incapable d'avancer, le regard fixé sur son fiancé, le cœur envolé vers cet homme, toute sa vie à elle.

« Puis, par une brusque réaction, elle crut s'évanouir !

« S'évanouir ! à cette heure ! à ce moment si attendu par elle ! à l'instant où elle le retrouvait, cet André bien aimé !... Allons donc !...

Cécile se raidit si vivement contre cette faiblesse qu'elle parvint à la dominer, et, comprimant de sa main les battements de son cœur, s'appuya sur son père, comme sur le seul soutien capable de la mieux tenir, jusqu'à ce qu'elle fut entièrement revenue à elle-même.

« Ah ! le voici !... dit Bastard à cet instant. Ce n'est pas malheureux... Il est vrai qu'on est fort à l'aise ici... On dirait d'une réception ouverte, moins la cohue ordinaire de ce genre de soirées.

Et, entraînant sa fille, il se dirigea vers Garancière. Ce dernier, apercevant le député Bastard,